



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 20 avril 2026 à 16 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. Trésorerie

2.1 Aucun

3. Sécurité publique

3.1 Aucun

4. Transport routier et hygiène du milieu

4.1 Octroi d'un contrat pour la fourniture de gravier MG-20 dans le cadre des travaux à effectuer sur le chemin de Bourg-Louis

4.2 Octroi d'un contrat pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux dans le cadre des travaux à effectuer sur le chemin de Bourg-Louis

4.3 Octroi de contrats pour la location de machinerie avec opérateurs dans le cadre des travaux à effectuer sur le chemin de Bourg-Louis

4.4 Engagement d'une agente administrative au Service des travaux publics et au Service de l'ingénierie et des services techniques

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

5.1 Assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement 922-26 Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone résidentielle de haute densité HC-14 (route des Pionniers)

5.2 Adoption du second projet de règlement 922-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone résidentielle de haute densité HC-14 (route des Pionniers)*

5.3 Avis de motion d'un règlement (932-26) *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone rurale RU-30 (secteur du lac Bison)*

5.4 Adoption du premier projet de règlement 932-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone rurale RU-30 (secteur du lac Bison)*



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

- 5.5 Avis de motion d'un règlement (933-26) *Règlement modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme 586-15 afin d'autoriser une habitation permanente sur une rue privée dans la zone RU-30*
 - 5.6 Adoption du projet de règlement (933-26) *Règlement modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme 586-15 afin d'autoriser une habitation permanente sur une rue privée dans la zone RU-30*
 - 5.7 Avis de motion d'un règlement (934-26) *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'augmenter à 32 le nombre maximal de logements dans la zone HC-15 (secteur côte Joyeuse)*
 - 5.8 Adoption du premier projet de règlement 934-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'augmenter à 32 le nombre maximal de logements dans la zone HC-15 (secteur côte Joyeuse)*
- 6. Loisirs et culture**
- 6.1 Autorisation afin de procéder par procédure d'appel d'offres ouverte en vue de l'acquisition et l'installation de bandes de patinoire pour la surface multifonctionnelle au parc Promutuel Assurance
- 7. Période de questions**
- 8. Levée de la séance**

Donné le 17 avril 2026.

Vicky Morasse
Greffière